

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) no 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2020/878)

Alpsbee Huile de CBD 12%

SECTION 1: Nom de la substance ou du mélange et entreprise

1.1. Identification du produit

Produit	Alpsbee Huile de CBD 12%
Nom commercial	Nice Day - CBD OIL 12%
UFI (en)	1UPK-MAFF-3A97-VPWM

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisation de la substance/du mélange	Huile aromatique Catégories d'utilisateurs: utilisateurs professionnels ET privés.
Utilisations inappropriées	Non destiné à l'ingestion.

1.3. Coordonnées du fournisseur fournissant la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise	Canna Invest SA Rte du Simplon 2 CH-1094 Paudex Tel. +41 21 791 06 06 [10-17h] Service d'assistance : contact@cannainvest.ch
----------------------------	--

1.4. Numéro d'urgence	Tox Info Suisse: [24h/7d] Tel. 145 / +41 44 251 51 51 - info@toxinfo.ch
Date de révision	11.10.2021

Version	1
----------------	---

SECTION 2 : Dangers possibles

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité pour la reproduction, Cat. 2, H361

Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Plus d'informations

Le texte intégral des phrases mentionnées ici se trouve à la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Attention

Mises en garde

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sécurité

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P235 : Tenir au frais.
P263 : Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

Informations connexes

SPECTRE COMPLET.
Matrice: MCT(huile de coco MCT)
Cannabidiol (CBD) <= 12%
Tétrahydrocannabinol [THC] < 0.1%
Non destiné à l'ingestion.

Identification du produit

Cannabidiol (CBD), CAS-Nr. 13956-29-1, EG-Nr. 689-176-3
Tétrahydrocannabinol [THC], CAS-Nr. 1972-08-3, EG-Nr. 625-153-6

Emballage < 10 ml



Attention

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P235 : Tenir au frais.
P263 : Éviter tout contact avec la substance au cours de la

grossesse et pendant l'allaitement.

Emballage

Si disponible pour l'utilisateur privé : Panneau d'avertissement tactile EN/ISO (EN/ISO 11683).

2.3. Autres dangers

Aucun danger particulier à mentionner.

SECTION 3 : Composition/information sur les constituants

3.2. Mélanges

Produit formulé.

Ingrédients		CLP Classification	Produktidentifikator
Huile de coco MCT	< 87.85%	-	Numéro de CAS : --- No CE :---
Cannabidiol (CBD)	<= 12%	toxicité aiguë. 4 H317, Repr. 2 H361	Numéro de CAS : 13956-29-1 N° CE : 689-176-3
Tétrahydrocannabinol [THC]	< 0,15 %	toxicité aiguë. 4 H317, Repr. 2 H361	Numéro CAS : 1972-08-3 N° CE : 625-153-6

Le texte intégral des phrases mentionnées ici se trouve à la section 16.

Contaminants dangereux

Aucun connu

SECTION 4: Mesures de premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhaler

Après avoir inhalé les fumées en cas d'accident, sortez à l'air frais. Consultez un médecin après une action sérieuse.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon.

Contact visuel

Rincez soigneusement avec beaucoup d'eau, même sous les paupières. Retirez les lentilles de contact existantes si possible. En cas d'irritation oculaire persistante, consultez un spécialiste.

Avaler

Rincer la bouche. Ne provoquez pas de vomissements sans les instructions d'un médecin. Dans les cas graves, appelez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et retardés

En cas de malaise, consulter un médecin (indiquer cette étiquette si possible).

**4.3. Références à des conseils médicaux
Aide d'urgence ou traitement spécial**

Traitement symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Utilisez un agent extincteur sec, du CO₂, du brouillard pulvérisé ou de la mousse d'alcool.

Agents extincteurs inappropriés pour des raisons de sécurité Jet d'eau.

5.2. Dangers spécifiques posés par la substance ou le mélange En cas d'incendie, la fumée peut contenir des composés toxiques et/ou irritants en plus du produit de départ. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée et ne doit pas être envoyée dans le réseau d'égouts.

5.3. Instructions de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour la lutte contre l'incendie Mesures habituelles en cas d'incendie avec des produits chimiques. En cas d'incendie, porter un respirateur indépendant de l'air ambiant. Portez une combinaison de protection.

Instructions spéciales de suppression Adapter les mesures de suppression à l'environnement. Utilisez un jet d'eau pour refroidir les récipients fermés.

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions personnelles, équipements de protection et procédures à suivre en cas d'urgence

Avis au personnel à l'extérieur du service d'urgence Utilisez un équipement de protection individuelle. Évitez tout contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler d'aérosol / Ne pas respirer la brume.

Note au personnel d'urgence Utilisez un équipement de protection individuelle.

6.2. Mesures de protection de l'environnement Ne laissez pas pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.

6.3. Méthodes et matériels de rétention et de nettoyage Absorber avec un matériau liant liquide (par exemple, sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois). Placer dans des récipients appropriés et scellés pour l'élimination (récipients en plastique en PEHD).

6.4. Référence à d'autres sections Voir chapitres 8 et 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1. Mesures de protection pour une manipulation en toute sécurité

Portez un équipement de protection individuelle. Évitez la formation d'aérosols. La déglutition, le contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation de vapeurs qui en résultent doivent être évités.

7.2. Conditions de stockage en toute sécurité, compte tenu des intolérances

Entreposer dans un endroit qui n'est accessible qu'aux personnes autorisées. Conserver dans le récipient d'origine à température ambiante. Classe de stockage (CH) 6.1. Stocké dans un récipient fermé et sec, le produit peut être conservé jusqu'à 2 ans au-delà de la date de production.

7.3. Applications spécifiques d'utilisation finale

Utilisez uniquement selon nos recommandations.

SECTION 8 : Limitation et surveillance de l'exposition/équipement de protection individuelle

8.1. Paramètres à surveiller

Valeur limite d'exposition(s)

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Limites d'exposition

8.2. Limitation et surveillance de l'exposition

Dispositifs de contrôle technique appropriés

Les précautions habituelles lors de la manipulation de produits chimiques doivent être respectées. Tenez-vous à l'écart de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour animaux de compagnie. Mesures d'hygiène du travail généralement acceptées. Évitez tout contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuelle

Respiratoire

Habituellement, aucune protection respiratoire personnelle n'est nécessaire.

Garde

Gants de protection selon EN 374. Gants en nitrile. Temps de percée: > 8 h.

Protection des yeux

Évitez tout contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protection latérale selon EN 166. Bouteille de lavage oculaire avec de l'eau pure.

<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de travail à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Ne chauffez pas le produit.
Limitation et surveillance de l'exposition environnementale	Éliminer les déchets ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État de la matière	Liquide.
Couleur	Jaune brun.
Odeur	Agréable.
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point d'ébullition ou point d'ébullition /- plage:	Non déterminé.
Entzündbarkeit:	Non déterminé.
Limites inférieures et supérieures d'explosion :	Non déterminé.
Point d'éclair :	> 60°C
Température d'inflammation:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH:	neutre
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Solubilité:	pratiquement insoluble (eau)
Coefficient de partage n-Octanol/eau (valeur logarithmique) :	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative :	<1
Densité de vapeur relatif:	Non déterminé.
Propriétés des particules:	Sans objet.

9.2. Autres informations

Autres mesures liées à la sécurité	Aucune information disponible.
Paramètres	

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir la section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Aucune décomposition lorsqu'elle est stockée et appliquée comme prévu. Stable dans des conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Aucun danger particulier à mentionner.
10.4. Conditions à éviter	Chauffer dans l'air.
10.5. Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun lorsqu'il est manipulé comme prévu. Oxydes de carbone.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger visées dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë	Nocif pour la santé en cas d'ingestion. Tétrahydrocannabinol [THC] (CAS 1972-08-3) DL50 par voie orale Rat = 666 mg/kg (NLM_CIP)
Effet corrosif/irritant sur la peau	Négligeable.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation des voies respiratoires / peau	Aucun.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Peut probablement affecter la fertilité ou nuire à l'enfant dans l'utérus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Aucune classification en termes de toxicité par aspiration.
Expérience sur les humains	Aucun effet néfaste sur la santé n'est connu de ce produit.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Autres informations	Aucune donnée disponible.
----------------------------	---------------------------

SECTION 12 : Allégations environnementales

12.1. Toxicité	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.2. Persistance et dégradabilité	Comme prévu, biodégradable.
12.3. Potentiel bioaccumulatif	La bioaccumulation est peu probable.
12.4. Mobilité dans le sol	Aucune donnée n'est disponible pour le produit lui-même.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).
12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes	Cette préparation ne contient pas de substance ayant des propriétés perturbantes endocriniennes.
12.7. Autres effets indésirables	Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination

13.1. Procédé de traitement des déchets

Produit non utilisé	N'ajoutez pas de résidus de produits aux ordures ménagères, mais re livrez-les dans leur emballage d'origine aux organismes responsables de l'élimination. Selon le catalogue européen des déchets (EAK), les numéros de code des déchets ne sont pas liés au produit, mais à l'application. Les numéros de code de déchets suivants ne sont qu'une recommandation: Numéro de code de déchet selon EAK: 20 0126. Code VeVA (ordonnance sur la circulation des déchets): 20 01 26 p.
----------------------------	---

Emballage non nettoyé

Comment éliminer les produits non utilisés. Code des déchets
15 01 07.

SECTION 14 : Informations sur le transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	non applicable.
14.2. Correct UN- Nom pour la livraison	non applicable.
14.3. Classes de danger pour le transport	non applicable.
14.4. Groupe d'emballage	non applicable.
14.5. Dangers pour l'environnement	non applicable..
14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur	non applicable.
14.7. Transport en vrac par mer selon les instruments de l'OMI	non applicable.
UN-Règlement type	
ADR/RID	non supposé.
IMDG	non supposé.
IATA	non supposé.
Plus d'informations	pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation sur le transport.

SECTION 15 : Législation

15.1. Exigences en matière de sécurité, de santé et d'environnement/législation spécifique pour la substance ou le mélange

Législation

Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères allaitantes ne peuvent entrer en contact avec ce produit ou y être exposées pendant leur travail que si, sur la base d'une évaluation des risques conformément à l'art. 3 ArGV 1 (RS 822.111), il est clair qu'il n'y a pas de charge sanitaire concrète pour la mère et l'enfant ou que cela peut être exclu par des mesures de protection appropriées.

Restrictions à l'emploi conformément au règlement (CE) de la directive sur la protection de la maternité (CE 92/85/CEE) pour les femmes enceintes ou allaitantes.

CPID (CH) : 802699-26.

Classe de danger pour l'eau WGK (D) = nwg. Classe de stockage 6.1 B. (CH)

COV (CH) = 0 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique est pas obligatoire.

SECTION 16 : Autres renseignements

Clé ou légende pour les abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

CLP: Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH)

EAK: Code européen du catalogue des déchets

VeVA: Ordonnance sur le transport des déchets (RS 814.610)

COV : Teneur en composés organiques volatils (COV)

Références et sources de données importantes

L'information provient d'ouvrages de référence et de littérature.

Procédure de classement

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

Texte intégral des phrases énumérées aux chapitres 2 et 3

H302 : Nocif pour la santé en cas d'ingestion.

H361: Peut probablement affecter la fertilité ou nuire à l'enfant dans l'utérus.

Conseils de formation

Fournir des informations, des instructions et des exercices appropriés aux utilisateurs.

Plus d'informations

Voir la description/l'étiquette du produit.

Notes d'application

Tenir hors de portée des enfants.

Démenti

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent au meilleur de notre connaissance de nos constatations au moment de l'impression. Ils sont destinés à vous fournir des informations sur la manipulation en toute sécurité du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. L'information est comme non transférable à d'autres produits.